

**AVIS N° 182-2022 / DC/BR / DG**

-----  
**TPBF 6,50% 2019-2027**  
-----

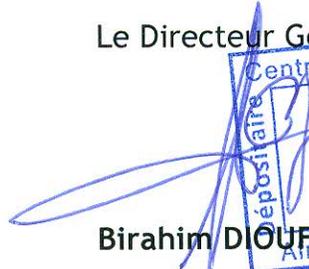
**Paiement des intérêts semestriels et  
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le 08 octobre 2022, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50% 2019-2027 » pour un montant global net d'impôt de 14 140 618 550 FCFA (Quatorze milliards cent quarante millions six cent dix-huit mille cinq cent cinquante FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SBIF 01 BP 5394 Ouagadougou 01 Burkina Faso ; Tél : (+226) 25 33 04 91 ; Fax : (+226 25 33 04 90). Email : [sbif@fasonet.bf](mailto:sbif@fasonet.bf)

Fait à Abidjan, le 06 septembre 2022

Le Directeur Général

  
  
Birahim DIOUF